

Comment mesurer la démocratisation ? Proposition de cadre interprétatif

Sylvie OCTOBRE *

S'il est vrai que les résultats d'enquêtes viennent parfois nourrir les assertions politiques – de l'information à l'argumentaire –, c'est sans doute autour de la notion de démocratisation que les deux registres, étude et politique, entrent le plus souvent en résonance, voire en contradiction. Combien de commentaires sur l'échec ou la réussite de la démocratisation et combien de programmes d'actions réalisés en son nom ? Si l'on en croit la thèse défendue par Michel Callon ¹, il existe un rapport intrinsèque entre travail sociologique et participation politique à l'existence de ces « choses » que sont les objets d'étude. Ainsi, la démocratisation ne naîtrait que de sa mesure. Mais alors comment la mesurer ? Et que mesure-t-on vraiment ?

Un travail didactique de « re-lecture »

La présente contribution propose un cadre interprétatif à vocation pédagogique : il s'agit de décrire et de différencier des phénomènes à propos desquels le diagnostic de démocratisation est habituellement prononcé, de les « autopsier » et de spécifier les cas qui en relèvent *stricto sensu*. C'est donc à un travail didactique de « re-lecture », *via* les outils de mesure sociologiques, que le lecteur est invité. Didactique, car dans bien des cas, la réalité mêle les phénomènes que l'on décrira ici de manière séparée. Didactique encore, puisque l'on fait l'hypothèse de modifications des comportements culturels, toutes choses étant égales par ailleurs (pas de modification de la structure ni du volume de la population, etc.). On mesure ici l'écart qui sépare l'exercice de sémantique théorique, auquel nous nous livrons, du traitement de données d'enquête. Exercice néanmoins utile, sinon nécessaire, tant sont multiples et contradictoires les usages du terme de démocratisation et les conclusions tirées de la lecture d'analyses chiffrées.

* Sylvie Octobre est chargée d'études au DEP.

1. Michel CALLON, « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, dossier-débat « L'engagement du sociologue », n° 1, p. 65-78.

Les phénomènes envisageables

Appuyons-nous, par souci de clarté, sur l'exemple suivant (voir tableau 1), qui illustre le cas le plus fréquemment désigné sous le terme de démocratisation : la démocratisation du recrutement social des visiteurs/spectateurs.

Soit une catégorie de population A, socialement favorisée, qui a au temps t un niveau de participation à une activité culturelle supérieur à celui de la catégorie B, moins favorisée². Quels sont les différents cas possibles d'évolution au temps t + n ?

Dans l'ensemble des cinq cas identifiés (voir tableau 1), nous avons précisé la nature du phénomène renouvellement, élitisation, popularisation du public, banalisation de la pratique ou désaffection du public – et son intensité, absolue ou relative – et tenté d'expliquer pourquoi parler de démocratisation nous semble inadéquat.

Le renouvellement des publics correspond au cas où les taux de pénétration des deux catégories de population sont inchangés et où, si on exclut toute transformation structurelle de la population, la situation en t + 1 est strictement identique à celle observée en t. Ce processus générationnel à travers lequel de nouveaux pratiquants plus jeunes viennent remplacer, au sein d'une catégorie, leurs aînés, qui meurent ou abandonnent l'activité concernée, est « mécaniquement » à l'œuvre dans l'ensemble des pratiques et de la consommation culturelles. Soulignons qu'il y a renouvellement des publics même quand les chiffres peuvent faire croire que rien n'a changé.

L'élitisation correspond à l'accroissement de la présence dans le public de ses éléments les plus favorisés, que celle-ci soit absolue (lorsque le taux de pénétration de la catégorie B baisse) ou relative (lorsque cette dernière est inchangée). De 1973 à 1997, les concerts de musique classique ont ainsi vu le taux de pénétration annuel chez les cadres supérieurs et professions libérales passer de 22 % à 27 %, tandis que celui des employés stagnait autour de 7 %³.

Dans ces deux cas, le terme de démocratisation nous semble devoir être écarté. Écarté également dans le troisième, symétrique du précédent : le taux de pénétration de la population A baisse. Il nous paraît alors plus judicieux de parler de *popularisation*, puisque l'augmentation de la présence des catégories les moins favorisées et les moins familières de l'équipement s'est accompagnée d'un retrait des catégories les plus pratiquantes. Cette popularisation est dite absolue si le taux de pénétration de la catégorie B augmente dans le même temps et relative s'il est stable. Cette popularisation semble actuellement à l'œuvre en Amérique du Nord en matière de pratiques audiovisuelles.

2. Plutôt que de raisonner sur des taux de pénétration, on aurait pu retenir des chiffres en structure, à condition bien entendu de conserver l'hypothèse d'absence de variation de volume et de structure de la population de référence.

3. Olivier DONNAT, « La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution 1973-1997 », *Revue française de sociologie*, XL-1, 1999, p. 111-119.

Tableau 1 – Que mesure-t-on ?

		Temps t		Temps t + n	
Cas 1	Groupe A (socio-économiquement favorisé)	10 %	→	10 %	Renouvellement des publics : de nouveaux pratiquants sont venus remplacer dans les mêmes proportions les décédés et « abandonnistes ».
	Groupe B (socio-économiquement défavorisé)	5 %	→	5 %	
Cas 2	Groupe A	10 %	↗	20 %	Élitisation absolue de la pratique : diffusion de la pratique dans le groupe A et recul dans le groupe B.
	Groupe B	5 %	↘	1 %	
Cas 3	Groupe A	10 %	↗	20 %	Élitisation relative de la pratique : diffusion de la pratique dans le groupe A sans effet sur le groupe B.
	Groupe B	5 %	→	5 %	
Cas 4	Groupe A	10 %	↘	5 %	Popularisation absolue de la pratique : diffusion de la pratique dans le groupe B et recul dans le groupe A.
	Groupe B	5 %	↗	10 %	
Cas 5	Groupe A	10 %	→	10 %	Popularisation relative de la pratique : diffusion de la pratique dans le groupe B sans effet sur le groupe A.
	Groupe B	5 %	↗	10 %	
Cas 6	Groupe A	10 %	↗	15 %	Banalisation de la pratique : augmentation des taux de pénétration dans les mêmes proportions pour les deux groupes.
	Groupe B	5 %	↗	10 %	
Cas 7	Groupe A	10 %	↘	5 %	Désaffection absolue de la pratique : diminution des taux de pénétration pour les deux groupes.
	Groupe B	5 %	↘	1 %	
Cas 8	Groupe A	10 % ou 10 %	↘ →	5 % ou 10 %	Désaffection relative de la pratique : diminution du taux de pénétration d'un groupe sans effet sur l'autre (quel que soit ce groupe).
	Groupe B	5 % ou 5 %	→ ↘	5 % ou 1 %	

Évolution comparée des taux de pénétration sans variation de volume ou de structure de la population de référence.

Il convient encore d'écarter le terme de démocratisation dans le cas d'une augmentation de fréquentation résultant d'un accroissement similaire des taux de pénétration des deux catégories pour lui préférer le terme de *banalisation de la pratique*. Les années 1970 et 1980 ont ainsi été celles de la banalisation de la télévision, l'élévation des taux d'équipement et d'écoute quotidienne n'ayant été particulièrement forte dans l'ensemble des foyers français⁴.

Dans ces quatre cas – renouvellement des publics, popularisation, élitisation, banalisation – de nouveaux publics sont indéniablement conquis sans que les deux versants de l'objectif de démocratisation (augmentation des volumes et réduction des écarts en termes de propension à pratiquer) ne soient nécessairement atteints.

Nous ne pouvons clore cette description des phénomènes envisageables sans parler du cas correspondant à *la désaffection des pratiques*. Ainsi, entre 1973 et 1997, le cinéma semble avoir perdu son ancrage populaire – le taux de pénétration annuel chez les employés et chez les ouvriers est passé respectivement de 78 % à 61 % et de 78 % à 44 % –, tandis qu'il conservait un public aisé – le taux de pénétration chez les cadres supérieurs et professions libérales est resté stable autour de 82 %⁵.

Démocratisation absolue ou relative ?

Seuls sont justiciables du terme de démocratisation les cas réunissant les deux conditions suivantes :

- augmentation de la fréquentation ;
- augmentation du taux de pénétration de la catégorie la moins favorisée (sans qu'il y ait de repli de la part de l'autre catégorie de population).

Reste ensuite à qualifier l'ampleur de cette démocratisation et à distinguer démocratisation absolue et démocratisation relative (voir tableau 2).

Nous proposons de parler de démocratisation relative quand la progression du taux de pénétration de la catégorie B est inférieure ou égale à celle de la catégorie A, et de démocratisation absolue quand elle est supérieure. Ainsi, à structure inchangée de la population de référence, pouvons-nous distinguer trois cas de figures :

- augmentation du volume de fréquentation par augmentation des taux de pénétration avec préservation des écarts entre les catégories A et B ;
- augmentation du volume de fréquentation par augmentation des taux de pénétration avec accroissement des écarts entre les deux catégories ;
- augmentation du volume de fréquentation par augmentation des taux de pénétration avec réduction des écarts entre les deux catégories.

Seul ce dernier cas correspond à une démocratisation absolue.

4. Olivier CHOQUET, « Vingt ans de développement des loisirs », *Données sociales*, Paris, Insee, 1990, p. 213-216.

5. O. DONNAT, « La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution 1973-1997 », *Revue française de sociologie*, art. cité.

Tableau 2 – De quelle démocratisation parle-t-on ?

		Temps t		Temps t + n	
Cas 1	Groupe A (socio-économiquement favorisé)	10	↗	20	Démocratisation relative : augmentation du volume de fréquentation avec conservation des écarts.
	Groupe B (socio-économiquement défavorisé)	5	↗	10	
Cas 2	Groupe A	10	↗	30	Démocratisation relative : augmentation du volume de fréquentation avec accroissement des écarts.
	Groupe B	5	↗	10	
Cas 3	Groupe A	10	↗	20	Démocratisation absolue : augmentation du volume de fréquentation et réduction des écarts.
	Groupe B	5	↗	15	

Évolution comparée des taux de pénétration sans variation de volume ou de structure de la population de référence.